

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Matmut Vie Épargne est un produit de Matmut Vie (matmut.fr).
Appelez le 02 35 03 70 76 pour de plus amples informations.
Ce produit est soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.
Document d'informations clés en date du 1^{er} février 2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Matmut Vie Épargne est un contrat collectif d'assurance sur la vie, libellé en euros à adhésion facultative.

Durée

Le contrat Matmut Vie Épargne est d'une durée viagère.

Objectifs

Ce produit est sécuritaire. L'épargne investie (montant versé - frais sur versements - frais de gestion annuels) ne peut qu'augmenter. Le contrat Matmut Vie Épargne prévoit une rémunération du capital disponible qui est déterminée annuellement en fonction de la participation aux bénéfices du contrat : 100 % du solde positif du compte de résultat technique et financier du contrat Matmut Vie Épargne est affecté à la provision pour participation aux bénéfices. Cette provision est définitivement acquise aux adhérents et leur est affectée au plus tard 8 ans après sa constitution. Le taux de rémunération net attribué au titre d'un exercice est déterminé en fonction des sommes disponibles dans cette provision. Le rendement dépend essentiellement de la durée de détention du contrat.

Investisseurs de détail visés

Profil sécuritaire avec un horizon de placement au moins supérieur à 2 ans.

Prestations d'assurance

Aucune prestation incluse.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

Indicateur Synthétique de Risque (ISR)						
1	2	3	4	5	6	7
← Risque le plus faible						Risque le plus élevé →
<p>L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements ? »). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.</p>						

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des trois différentes périodes indiquées. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement de 10 000 €/an		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans	Si vous sortez après 8 ans
Scénarios en cas de survie				
Favorable	Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts	10 180,32 €	11 216,92 €	12 942,93 €
	<i>Rendement annuel moyen</i>	3,09 %	3,38 %	3,81 %
Intermédiaire	Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts	10 137,90 €	10 868,33 €	11 697,56 €
	<i>Rendement annuel moyen</i>	2,66 %	2,20 %	1,64 %
Défavorable	Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts	10 130,94 €	10 731,37 €	11 182,52 €
	<i>Rendement annuel moyen</i>	2,59 %	1,65 %	0,70 %
De tensions	Ce que vous pouvez obtenir après déduction des coûts	10 126,98 €	10 678,58 €	10 993,41 €
	<i>Rendement annuel moyen</i>	2,55 %	1,43 %	0,35 %

Que se passe-t-il si Matmut Vie n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En cas de défaillance de Matmut Vie, vous pourriez ne pas pouvoir récupérer le capital disponible sur votre contrat. Toutefois, Matmut Vie adhère au Fonds de garantie des assurances de personnes (FGAP), destiné à préserver les droits des assurés et bénéficiaires de ses contrats d'assurance vie en cas de défaillance. L'indemnisation du FGAP vient en complément des sommes provenant de la réalisation des actifs par le liquidateur de la société défaillante. Le montant de l'indemnisation est apprécié en fonction de la valeur de rachat au jour où le contrat d'assurance cesse d'avoir effet. Ce montant d'indemnisation garanti par le FGAP est limité à 70 000 €. Ce plafond est applicable par assuré, souscripteur ou bénéficiaire du contrat, quel que soit le nombre de contrats souscrits auprès d'une même société.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux ci-dessous présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et pour 3 différentes périodes d'investissement possibles (1 an, 4 ans et 8 ans).

Nous avons supposé :

- qu'après 1 année de détention vous récupéreriez le montant que vous avez investi (**rendement annuel de 0 %**) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que vous avez investi 10 000 € par an.

Investissement 10 000 €/an Scénario intermédiaire	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux	192,84 €	407,25 €	714,48 €
Réduction du rendement par an (%)	1,93 %	0,94 %	0,76 %

Calculs réalisés en calculant les rendements, en neutralisant les frais de gestion et en prenant en compte des frais sur versement de 1,25 % puis en rapportant ce rendement à celui issu de calcul des performances (scénario intermédiaire).

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement au bout de 8 ans.

Coûts		Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an	
Ponctuels	Coûts d'entrée	148,07 € ou 0,16%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0 € ou 0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0 € ou 0 %	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	566,41 € ou 0,60 %	L'incidence des coûts récurrents que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.
Accessoires	Commissions liées aux résultats	0 € ou 0 %	L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence.
	Commissions d'intéressement	0 € ou 0 %	L'incidence des commissions d'investissement.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 8 ans

La durée de détention recommandée tient compte de l'amortissement des frais sur versements d'une part et de l'optimisation fiscale de votre contrat afin de bénéficier des abattements de 4 600 € pour une personne seule ou 9 200 € en cas d'imposition commune applicable pour un contrat de plus de 8 ans. Vous pouvez retirer l'argent de façon anticipée, de façon partielle ou totale, sans pénalité, mais avec la fiscalité applicable au moment du rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous n'êtes pas satisfait suite à la souscription d'un contrat, à sa gestion ou à l'occasion d'un sinistre ou d'une prestation qui s'y rapporte ? Rapprochez-vous de l'agence ou du service à l'origine de ce désaccord. Une réponse vous sera apportée par son responsable, dans un délai maximal de 30 jours. Si cette réponse ne peut être apportée immédiatement, un accusé de réception vous sera adressé sous 10 jours ouvrables. Si votre désaccord persiste à l'issue de cette réponse, vous avez la possibilité de saisir :

- le service « Réclamations » de notre groupe par mail (service.reclamations@matmut.fr) ou par courrier (66, rue de Sotteville 76030 Rouen CEDEX 01).
Celui-ci vous fera part de sa position, dans un délai maximal de 30 jours ;
- le médiateur de l'assurance, en déposant votre demande et les pièces de votre dossier sur le site mediation-assurance.org, ou par courrier (Médiation de l'assurance - TSA 50110 - 75441 Paris CEDEX 09).
Le médiateur vous répond dans un délai de 90 jours, conformément à sa charte, consultable sur le site internet de la médiation de l'assurance.

Autres informations pertinentes

Le contrat Matmut Vie Épargne peut prendre fin sur demande de l'adhérent/assuré en cas de rachat total ou au moment du décès.